

DOSSIER DE CANDIDATURE PERMIS CITOYEN

LE PERMIS CITOYEN QU'EST-CE QUE C'EST :

Le Permis Citoyen est une aide financière proposée par la ville d'Eaubonne pour vous aider à financer votre permis de conduire. En contrepartie, vous vous engagez à réaliser des heures de bénévolat au sein d'un service municipal de la ville. Ce dispositif valorise votre engagement citoyen tout en facilitant votre mobilité et votre accès à l'emploi.

POUR BÉNÉFICIER DE CETTE AIDE, VOUS DEVEZ REMPLIR LES CONDITIONS SUIVANTES :

- Avoir entre 17 et 25 ans
- Passer le permis pour la première fois
- Être domicilié à Eaubonne depuis au moins 3 mois
- Nationalité française ou carte de séjour en cours de validité
- S'engager à réaliser 30 heures de bénévolat
- Revenu fiscal du foyer inférieur à 70 000€

UNE ATTENTION SERA PORTÉE À L'ÉQUILIBRE ENTRE LES GENRES POUR GARANTIR UNE REPRÉSENTATION ÉQUITABLE

BÉNÉFICIAIRE :

Nom et Prénom :

Nationalité :

Date de naissance :

Lieu de naissance :

Adresse :

Code postal :

Commune :

N° de téléphone fixe :

N° de portable :

Courriel :

Avez-vous sollicité une autre aide au permis de conduire ?

Oui Non

Si oui, auprès de quel organisme ?

Montant éventuel :



SITUATION FAMILIALE :

Célibataire Marié (e) Concubinage

SITUATION SCOLAIRE OU PROFESSIONNELLE (JOINDRE LES JUSTIFICATIFS) :

Lycéen Étudiant Salarié Demandeur d'emploi

Nom et Prénom du parents n°1 ou du représentant légal :

Adresse:

Nom et Prénom de la parents n°2 ou du représentant légal :

Adresse:

MOTIF DE LA DEMANDE :

Présentez-vous-en quelques lignes : votre prénom, votre âge, votre situation actuelle (études, formation, emploi, recherche d'emploi...).

Parlez de votre parcours : ce que vous avez déjà réalisé, les expériences marquantes, les compétences que vous avez acquises.

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Enfin, précisez pourquoi vous sollicitez cette aide : en quoi le permis de conduire est important pour votre autonomie, votre insertion professionnelle ou votre quotidien

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Récupération du dossier pour la pré-inscription du au

Puis entretien individuel avec un membre de la SIJ et un responsable du au

Délibération et résultats des personnes sélectionnés :

ANNULATION DE LA BOURSE :

LA BOURSE SERA ANNULÉE DANS LE CAS SUIVANT :

- Non réalisation des 30 heures de bénévolat dans l'année en cours suivant la date de notification de décision.
Le bénéficiaire ne pourra prétendre à une indemnité, ni demander à la ville ou à l'auto-école le remboursement de sa contribution et devra s'acquitter du montant total qui lui sera facturé par l'auto-école.

LE JEUNE PEUT ÊTRE DISPENSÉ DE NE PAS AVOIR EFFECTUÉ TOTALEMENT OU PARTIELLEMENT SES HEURES DE BÉNÉVOLAT UNIQUEMENT POUR LES RAISONS SUIVANTES :

- Déménagement du bénéficiaire hors Ile de France
- Modification de la situation professionnelle du bénéficiaire entraînant l'incapacité d'effectuer ses heures
- Événement familial grave
- Invalidité du bénéficiaire
- Décès du bénéficiaire

En fonction de la situation, l'aide sera éventuellement recalculée voir annulée.

PIÈCES À JOINDRE AU DOSSIER (PHOTOCOPIES) :

- Copie pièce identité ou titre de séjour en cours de validité
- Copie de la carte vitale
- Une photo d'identité récente
- Justificatif de domicile de moins 3 mois
- Justificatif de la situation professionnelle (certificat scolaire, contrat d'apprentissage, attestation pôle emploi)
- Avis d'imposition
- CV

ATTESTATION SUR L'HONNEUR

Je soussigné(e), M. / Mme

Atteste sur l'honneur n'avoir jamais fait l'objet d'une annulation de permis de conduire et suivre ma démarche d'obtention du permis de conduire dans son intégralité.

Attestation faite pour servir et valoir ce que de droit.

À : Le :

Signature